

OPÉRATION SIRLI

Disclose a obtenu des centaines de documents « confidentiel-défense » qui dévoilent les dérives d'une opération militaire secrète de la France en Egypte. Révélations sur la complicité de l'Etat dans des bombardements contre des civils.

En début de matinée, le samedi 13 février 2016, un bus aux rideaux tirés franchit le portail de la base militaire de Marsa Matruh, à 570 kilomètres du Caire. Le véhicule s'arrête devant un baraquement couleur sable. Dix hommes en descendent, des Français arrivés en Egypte quelques jours plus tôt avec des visas « touristes ». Précédé par des militaires locaux, le groupe s'engouffre dans un bâtiment aux équipements rudimentaires, sans point d'eau et à la climatisation défectueuse. Ce sera leur quartier général. Le centre de commandement d'une opération militaire clandestine de la France en Egypte. Nom de code : Sirli.

Une source a transmis à Disclose plusieurs centaines de documents classés « confidentiel-défense ». Des notes issues des services de l'Elysée, du ministère des armées et de la direction du renseignement militaire (DRM) qui révèlent les dérives de cette mission de renseignement débutée en février 2016, au nom de la lutte antiterroriste. Une fuite inédite de

documents qui démontrent comment cette coopération dissimulée au public a été détournée par l'Etat égyptien au profit d'une campagne d'exécutions arbitraires. Des crimes d'Etat dont François Hollande et Emmanuel Macron ont été constamment informés. Sans jamais en tirer les conséquences.

« Ce qui fait rompre le silence, ce sont les dérives de l'action politico-militaire française qui entachent profondément ce pour quoi des hommes et des femmes sont au service de la France »

La source

Le projet de la mission Sirli naît le 25 juillet 2015. Ce jour-là, Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la défense de François Hollande, s'envole pour Le Caire en compagnie du directeur du renseignement militaire, le général Christophe Gomart. Il y rencontre son homologue égyptien, le ministre Sedki Sobhi dans un contexte « extrêmement favorable (...) reposant sur les récents succès des contrats Rafale et [frégates] FREMM », souligne une note diplomatique obtenue par Disclose – en avril, l'Egypte a acheté 24 avions de chasse Rafale et deux navires de guerre pour un montant de 5,6 milliards d'euros.

Ordre du jour du rendez-vous : la sécurisation des 1 200 kilomètres de frontière avec la Libye, en plein chaos. Le ministre égyptien évoque en particulier un « besoin pressant » en matière de renseignement aérien. Jean-Yves Le Drian s'engage alors à mettre en œuvre « une coopération opérationnelle et immédiate », dans le cadre d'une « manœuvre globale contre le terrorisme ». Elle prendra la forme d'une mission officieuse pilotée par la DRM sur une base militaire égyptienne.

Ne reste plus qu'à signer un accord technique entre les deux pays. Lequel doit préciser l'objectif de l'opération, et permettre aux militaires de s'y référer pour en connaître les contours précis. Selon nos informations, un tel document n'a jamais été signé.

« Cet accord aurait obligé les deux parties à décrire noir sur blanc le cadre de la coopération, le type de mission et surtout ses limites »

La Source

Début 2016, une équipe est secrètement envoyée dans le désert occidental, une zone de 700 000 km² qui s'étend du Nil à la frontière égypto-libyenne. L'opération Sirli est née. Elle mobilise dix agents : quatre militaires et six anciens de l'armée reconvertis dans le privé – deux pilotes d'avion et quatre analystes. Ces derniers sont employés par CAE Aviation ([lire notre enquête](#)).

Spécialisée dans l'imagerie et l'interception des communications, la société, basée au Luxembourg, loue également à la DRM la pièce maîtresse du dispositif : un avion léger de surveillance et de reconnaissance (ALSR) de type Merlin III. Les yeux et les oreilles des militaires. Sollicitée, la direction de CAE Aviation n'a pas répondu à nos questions.

Selon une note de L'Etat-major des armées du 15 décembre 2016,

le coût de la location de l'ALSR s'élevait à 1,45 million d'euros entre juillet et décembre 2016. Cela pourrait représenter 18,8 millions d'euros jusqu'à aujourd'hui.

En principe, la mission du détachement, baptisé « ELT 16 » pour « équipe de liaison technique 16 », consiste à scruter le désert occidental pour y détecter d'éventuelles menaces terroristes venues de Libye. A chaque sortie, les Français sont accompagnés d'un officier égyptien. Ce dernier est chargé d'écouter en direct les conversations interceptées. Théoriquement, les données recueillies devraient faire l'objet de recoupements afin d'évaluer la réalité de la menace et l'identité des suspects.

Mais très vite, les membres de l'équipe comprennent que les renseignements fournis aux Egyptiens sont utilisés pour tuer des civils soupçonnés de contrebande. Une dérive dont ils vont alerter leur hiérarchie à intervalles réguliers. Pendant un an, puis deux, puis trois... en vain.

Les premiers doutes interviennent deux mois à peine après leur prise de fonction, comme l'indique un [rapport](#) de la DRM du 20 avril 2016. Dans cette note, l'officier de liaison avertit sa hiérarchie : les Egyptiens veulent « mener des actions directes contre les trafiquants ». La lutte antiterroriste semble déjà loin.

Quatre mois plus tard, un nouveau rapport confirme les soupçons des militaires français.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



1. Débriefing de la mission 67

Lors du débriefing de la mission 67, le COL [REDACTED] a apporté certains commentaires concernant les points observés :

- La zone localisée en 28°21'14''N 027°38'38''E serait une aire de ravitaillement carburant,
- La zone localisée en 27°19'13''N 027°19'57''E est utilisée comme point d'approvisionnement d'eau par les forces égyptiennes. Selon lui, pas de présence de terroristes ou de trafiquants. C'est après avoir quitté ce point qu'une patrouille égyptienne a été prise à partie à 40 km au sud-ouest par des trafiquants de drogue (cf INTREP du 1er juillet 2016),
- Le véhicule détecté en 21°49'37''N 029°07'32''E serait lié à du trafic de riz.

Commentaire de l'ELT16 :

Présent depuis le début de la coopération, le COL [REDACTED] possède une bonne connaissance de la zone dans laquelle évolue l'ALSР. Stockant ses données sur son « smartphone » et les mettant à jour régulièrement, il semble être le seul à Marsа Matruh à assurer un suivi des informations recueillies.

2. Planification des missions futures

Lors de la planification des missions des semaines 33 et 34, le COL [REDACTED] a insisté sur sa volonté d'effectuer des vols principalement au-dessus de la « Banane » (Corridor) afin de réduire sensiblement l'activité des trafiquants transitant entre la Libye et l'Égypte. Il a néanmoins accepté la planification de missions dans le sud du pays même si, selon lui, elles ne sont pas « rentables » car seules sont perçues des communications de militaires ou de travailleurs. Au sujet d'activités terroristes, il a répondu qu'aucune ou peu d'informations sont actuellement recueillies.

Commentaire de l'ELT16 :

La destruction par l'EAF ou la capture par les garde-frontières de véhicules détectés dans la zone de fort trafic illégal entre la Libye et l'Égypte est la priorité des forces égyptiennes.

3. Activité aérienne sur la base de Marsа Matruh

De 8h30 à 16h00, l'activité aérienne suivante a été observée sur la base.

[REDACTED]	n
[REDACTED]	
[REDACTED]	

[REDACTED]

Officier de liaison DRM

NOTE 15 août 2016

« Le colonel [égyptien] a insisté sur sa volonté d'effectuer des vols

principalement au-dessus de la 'banane' afin de réduire sensiblement l'activité dequants transitant entre la Libye et l'Egypte. »

Ce que le militaire appelle la « banane » est une vaste zone désertique qui va du sud de l'oasis de Siwa aux villes du delta du Nil. C'est là, selon lui, que se concentrent les pick-up de contrebandiers qui franchissent la frontière libyenne en direction du Caire, d'Alexandrie ou de la vallée du Nil. Des véhicules tout-terrain conduits le plus souvent par des jeunes âgés de 18 à 30 ans, des civils qui peuvent transporter des cigarettes, de la drogue ou des armes, mais aussi du maquillage, de l'essence ou encore du riz et des céréales, comme l'indiquent les notes « confidentiel-défense » de la DRM.

Disclose s'est rendu dans la région de Marsa Matruh, où [près de 50 %](#) des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Sur place, le trafic est perçu par beaucoup comme une échappatoire au travail dans les champs d'olives ou de dattes. « Quand tu travailles du matin au soir dans les champs, tu gagnes juste 120 livres égyptiennes par jour [6,61 euros], témoigne un ancien fonctionnaire qui vit au cœur de la zone frontalière. Avec ça, tu ne peux même pas acheter un kilo de viande. » Alors, ajoute-il, « quand les jeunes du coin, qui n'ont jamais plus de 30 ans, et qui sont parfois mariés avec des enfants en bas âge, voient un gars se construire une villa ou un grand jardin, ils veulent la même chose sans penser au danger ».

Un ancien trafiquant reconverti dans le tourisme renchérit : « Un conducteur de pick-up chargé de cigarettes gagne 3 800 euros pour un aller-retour entre la Libye et l'Egypte. » C'est près de quarante fois le salaire mensuel moyen en Egypte. De quoi attirer les candidats malgré le risque mortel - en juillet 2020, la [présidence égyptienne a annoncé](#) le chiffre probablement exagéré de « 10 000 voitures remplies de terroristes et de trafiquants » détruites en sept ans, soit « 40 000 personnes tuées ».

Selon Jalel Harchaoui, chercheur au sein de l'ONG suisse Global Initiative Against Transnational Organized Crime, la menace terroriste venant de Libye est « largement surestimée par l'armée égyptienne afin d'obtenir du soutien sur la scène internationale ». Depuis 2017, aucun groupe terroriste ou se revendiquant comme islamiste n'est implanté dans la partie est de la Libye. « Il n'y a quasiment aucun élément permettant d'affirmer que l'Etat islamique ou d'autres groupes utilisent le trafic de drogue pour financer leurs opérations en Libye », conclut également un [rapport](#) de l'Institut européen pour la paix publié en mai 2020.

« Il n'y a que des civils qui sont tués. Les terroristes ne courent pas cette partie de désert, ils sont surtout concentrés dans le Sinaï, à l'extrême nord-est du pays »

La Source

A l'été 2016, les agents de la DRM sont sans ambiguïté : la mission a peu d'intérêt. D'autant que les zones de survol autorisées restent strictement limitées à la partie occidentale du pays, où les groupes armés sont quasi inexistantes. Le Sinaï et la Libye, où la menace terroriste est réelle, leur sont interdits. Ce que déplore un membre de l'équipe Sirli, début septembre.

NOTE 3 septembre 2016

« Quas aucun élément n'a permis d'aborder le problème des terroristes »

« L'impossibilité de survol du territoire libyen ainsi que du Sinaï limite le recueil d'informations aux zones frontalières »

« La mission de renseignement est basée sur la coopération avec l'armée »

Pour satisfaire son obsession sécuritaire, la dictature exige toujours plus. Comme « l'instauration d'une boucle courte de transfert d'informations » entre l'avion français et la base militaire. Objectif : permettre à l'aviation égyptienne d'arriver sur zone pour « traiter » la cible le plus vite possible. Une demande qui inquiète les militaires sur place, mais pas le sous-directeur recherche de la direction du renseignement militaire, qui accepte de réduire les délais de transmission des données récoltées. Dès lors, précise l'officier auteur de la note du 3 septembre, « l'implication de l'armée de l'air égyptienne dans la destruction de trafiquants a été plus visible ». La dérive de la mission de renseignement est actée : elle va servir à cibler des véhicules de civils.

FAILLITE DE LA MISSION

Le 21 septembre 2016, les hommes de Sirli décollent de Marsa Matruh à bord du Merlin III, l'avion de surveillance français. Après avoir survolé le désert pendant plusieurs heures, ils repèrent un convoi de pick-up filant à travers les dunes. Ils transmettent leur localisation à leurs collègues au sol qui la communiquent à l'aviation égyptienne. Grâce à la fameuse « boucle

Marsa Matruh, le 3 septembre 2016



CENTRE DE FORMATION ET
D'INTERPRETATION INTERARMEES DE
L'IMAGERIE

Compte rendu de fin de mission de l'officier de liaison DRM à Marsa Matruh (Egypte)

Référence :

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

P. jointes :

Annexe 1 : Synthèse

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des enseignements

Dans le cadre de l'appui aux opérations et du partenariat qui lie la France et l'Égypte, un détachement ALSR¹ est projeté sur la base aérienne de Marsa Matruh depuis le 13 février 2016. Composé de quatre militaires et d'un équipage civil (société CAE), cet élément est commandé par un officier de la DRM. Suite au premier mandat (14 février -19 avril), le lieutenant-colonel [REDACTED] a assuré la fonction de chef de détachement et d'officier de liaison DRM du 19 avril au 3 septembre.

Malgré des relations toujours courtoises, les deux principaux objectifs assignés à la mission n'ont pas pu être totalement remplis. Même si elles se sont déroulées dans d'assez bonnes conditions, la réalisation de missions communes de recueil d'informations n'a pas permis de collecter tous les éléments initialement souhaités. La mise en œuvre d'une appréciation autonome de situation n'a pu être non plus optimisée en raison de la mise en place de mesures contraignantes.

Même si la conduite de missions communes de renseignement a permis de recueillir un nombre certain de données exploitables par les deux parties, il n'a néanmoins pas été possible d'instaurer une collaboration plus constructive et surtout plus réactive permettant une meilleure orientation du capteur à partir de données « exogènes » à la mission. Cette coopération a été confrontée à plusieurs obstacles :

- Quasi aucun élément n'a permis d'aborder la problématique terroriste. Tandis que la partie française tente de dérouler une manœuvre renseignement par du recueil d'éléments techniques et d'images, **les égyptiens ont concentré leur effort sur la collecte d'informations en vue de neutraliser ou de détruire des trafiquants circulant entre la Libye et l'Égypte,**
- Excepté les données communes recueillies lors des vols ISR², peu d'informations « exogènes » ont été partagées. Tandis que la partie française est contrainte par ses règles de cession de données (pas de données CD rel EGY pour le ROEM et pas de DRI³ satellite Libye pour le ROIM⁴), les égyptiens ne semblent pas avoir reçu favorablement une proposition de « donnant-donnant ». Les données égyptiennes cédées se sont limitées à quelques numéros de téléphone au début de la mission,

¹ Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance

² Intelligence Surveillance and Reconnaissance

³ Dossier de Renseignement Image

⁴ Accord technique non établi au bout de six mois de mission

courte », un Cessna 208 arrive sur zone peu de temps après. Quarante-trois minutes plus tard, les Français repèrent un véhicule en flammes.

Le lendemain, l'officier de liaison de la DRM informe sa hiérarchie : « La frappe a très probablement été perpétrée par le Cessna 208 de l'armée égyptienne. » Il ajoute :



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



1. Présence de l'armée de l'air égyptienne (EAF) dans la zone d'évolution de l'ALSR

Au cours de la mission MSN82 de l'ELT16 le 21 septembre, l'opérateur Senso de l'ALSR a réalisé une séquence vidéo d'opportunité attestant de la présence d'un avion armé de l'EAF dans la zone d'évolution du Merlin 3. Cet appareil de l'EAF était de type Cessna 208 (indicatif DELMA) armé de missiles Hellfire. Ce modèle est l'outil principal de l'EAF pour endiguer le trafic dans la zone interdite du corridor entre la Libye et les axes routiers menant à la capitale. Le Cessna 208 a été repéré à 13h07L et localisé en 27°:47':37''N 027°:02':37''E.

A 13h46L l'opérateur a réalisé une seconde séquence d'opportunité sur un véhicule en feu localisé en 27°:56':18''N 27°:16':12''E. Ce véhicule venait de subir une frappe cinétique très probablement perpétrée par le Cessna 208 précédemment observé.

Extraits des 2 séquences d'opportunité :



Note du 22 septembre 2016

« La seule présence du Cessna armé atteste de la volonté de

l'armée de l'air égyptienne d'utiliser les informations [fournies] à des fins répressives contre le trafic local. »

Quelques jours après la frappe, les militaires égyptiens déclarent avoir détruit huit pick-up et leurs occupants, des contrebandiers présumés. En fournissant leur localisation, l'Etat français s'est rendu complice d'une exécution arbitraire.

A la fin de l'année 2016, les Français se montrent de plus en plus critiques.

Note du 28 septembre 2016

« L'ELT 16 reste très vigilant mais néanmoins inquiet quant à l'utilisation faite des [renseignements] à des fins de [ciblage]. »

Note du 15 décembre 2016

« L'armée de l'air égyptienne exerce une pression constante sur la planification des missions pour exploiter au maximum les capacités de l'ALSR à son profit. »

Note du 6 janvier 2017

« La problématique terroriste n'a jamais été abordée. »

Selon les documents « confidentiel-défense » obtenus par Disclose, les forces françaises auraient été impliquées dans au moins 19 bombardements contre des civils, entre 2016 et 2018. Les frappes détruisant souvent plusieurs véhicules, le nombre de victimes pourrait se chiffrer à plusieurs centaines. Selon les critères de la résolution 56/83 [2] de l'Assemblée générale des Nations unies, la complicité de la France dans ces exécutions illégales serait donc établie.

[2]

Article 16

L'Etat qui aide ou assiste un autre Etat dans la commission du fait internationalement illicite par ce dernier est internationalement responsable pour avoir agi de la sorte dans le cas où :

- a) Ledit Etat agit ainsi en connaissance des circonstances du fait internationalement illicite;
- b) Le fait serait internationalement illicite s'il était commis par cet Etat.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ELT 16 – MARSA MATRUH INTREP du mercredi 28 septembre 2016



1. Mission sur la zone frontalière soudanaise

Le débriefing de la mission MSN83 a eu lieu le mardi 27 septembre. Cette mission a couvert le sud-est du territoire égyptien avec une attention particulière portée sur la ligne frontalière avec le Soudan. Cette mission n'a pas permis de mettre en évidence de corrélation d'intérêt multi capteur, en revanche de nombreux postes frontières ont été visités ou revisités. Le débriefing a été mené par le COL [REDACTED] pour le partenaire égyptien, son analyse et ses réponses aux questions de l'ELT16 au sujet des postes frontières se résument ainsi :

Certains postes frontières ne sont pas ouverts en permanence, quelques périodes de l'année sont propices au commerce avec le Soudan (notamment le commerce du Sésame), ces activités entraînent l'ouverture de postes supplémentaires. Un petit poste frontière isolé et fermé a retenu l'attention de l'ELT16 (référence YDACL136), selon le COL [REDACTED] ces postes n'ont pas pour vocation à être des postes frontières classiques avec douanes mais sont réservés pour des rencontres ponctuelles entre hauts dirigeants des 2 pays (militaires notamment).

Le partenaire a manifesté un intérêt particulier pour le repérage et le suivi des traces de véhicules pouvant passer la frontière en dehors des postes officiels. Le COL [REDACTED] a caractérisé la nature des trafics transfrontaliers dans le secteur en insistant sur le trafic des céréales et du riz égyptien qui font l'objet d'une attention particulière. Le riz EGY est prisé au Soudan et le contournement des taxes d'importation sont en général les motivations principales des trafiquants vers le Soudan.

2. Les orientations du MID

Le COL [REDACTED] a marqué son retour après 3 semaines d'absence en présentant les orientations du MID pour les prochaines planifications. Tout d'abord la zone d'intérêt du partenaire reste plus que jamais le corridor de trafic entre la Lybie et la capitale égyptienne, le MID demande à l'ELT16 de varier ses horaires de vol afin de prendre en compte les changements d'habitudes des trafiquants (reprenant au passage une proposition récente de l'ELT16).

Dans un 2^{ème} temps le MID souhaite accentuer la présence de l'ALSR sur l'ensemble de la frontière libyenne jusqu'au 22^{ème} parallèle (Frontière Sud) mais ne pas couvrir la frontière soudanaise avant quelques missions. Selon le MID il n'est pas non plus nécessaire de programmer des missions au centre/ centre-est du pays (ouest du Nil) car cette zone est bien équipée en couverture GSM, les Thurayas ne sont donc pas utilisés dans le secteur.

En marge de la planification Le COL [REDACTED] a demandé un point de situation sur le suivi ROEM de tous les numéros qu'il a mis à la disposition du détachement français en début de mission (liste transmise en mars 16 et complétée en juin 16). Il souhaite une cartographie des mouvements et activités attachés à ces numéros ainsi qu'une cartographie de l'ensemble des Thurayas recensés depuis le début du partenariat.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



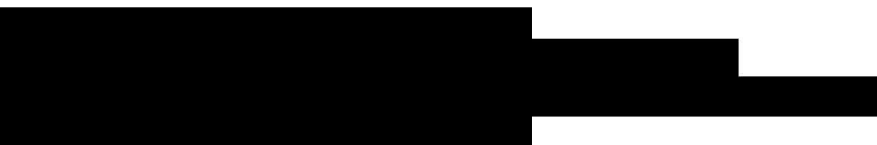
Marsa Matruh le 02 décembre 2016

ELT 16 – MARSА MATRUH

**Visite du DRM
Le 15 décembre 2016**



Copie(s) :



SDR/CO

Le 7 mai 2017, Emmanuel Macron est élu président de la République. « L'Europe et le monde attendent que nous défendions partout l'esprit des Lumières menacé dans tant d'endroits, proclame-t-il le soir même, sur l'esplanade du Louvre. Ils attendent que partout nous défendions les libertés, que nous protégeons les opprimés. » Pourtant, à peine élu, le président Macron va s'empresser de confirmer la poursuite de la coopération avec la dictature.

Trois semaines après son entrée à l'Élysée, le chef de l'État téléphone à son homologue égyptien. Un appel qui fait suite à un attentat survenu quelques jours plus tôt contre des chrétiens coptes et revendiqué par Daech. Selon le compte rendu de l'échange, la conversation se focalise très vite sur le partenariat militaire entre Paris et Le Caire. Emmanuel Macron assure à son interlocuteur qu'il est « [parfaitement informé des opérations en cours](#) » [3] en Egypte. Sollicité, le cabinet d'Emmanuel Macron n'a pas souhaité répondre à nos questions, renvoyant vers le ministère des armées, qui n'a pas donné suite.

[3]

Note de l'Élysée datée du 30 mai.

Le lendemain, le chef d'État-major des armées, Pierre de Villiers, placé sous l'autorité du président de la République, est destinataire d'une note « confidentiel-défense ». Rédigé par le directeur de la DRM de l'époque, le général Christophe Gomart, ce bilan détaillé affirme à son tour que la plupart des pick-up localisés dans le désert égyptien ne sont pas liés à des groupes terroristes.

Note 1er juin 2017

Les pick-up localisés dans le désert égyptien sont principalement liés à des groupes terroristes, mais aussi à des groupes de pick-up locaux.

Le chef de la DRM souligne ensuite « l'ordre des priorités » de l'Égypte. La lutte contre le terrorisme arrive seulement en troisième position.

Note du 1er juin 2017

L'ordre des priorités du partenariat est le suivant :

1- Le trafic

2- L'immigration illégale

3- Le terrorisme



Marsa Matruh, le 06 janvier 2017

[REDACTED]
De l'équipe de liaison technique 16

à

Monsieur le général de brigade aérienne Laurent AUBIGNY
Sous-directeur recherche
de la Direction du Renseignement Militaire

OBJET : Compte rendu de fin de mission

REFERENCES : [REDACTED]

ANNEXES : - Synthèse de mission
- Tableau récapitulatif des propositions

Dans le cadre de l'appui aux opérations et du partenariat qui lie la France et l'Egypte, un détachement ALSR¹ est projeté sur la base aérienne de Marsa Matruh depuis le 13 février 2016. Ce mandat entre dans le cadre de l'opération SIRLI reposant sur la coopération entre la DRM et le *Military Intelligence Directorate* (MID), il est soumis à renouvellement périodique a été prorogé pour une durée de quatre mois en aout 2016.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission effectuée en qualité d'officier de liaison de la DRM à la tête du détachement pour ce 3^{ème} mandat du 30 aout au 09 janvier 2017.

[REDACTED]
Officier de liaison DRM ELT16
[REDACTED]

¹ Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance

BILAN DU DEPLOIEMENT DE L'ALSR EN EGYPTE (MERSA MATRUH)

*Dans le cadre de l'appréciation autonome de situation, un ALSR¹ (Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance) appartenant à la société CAE, est déployé en Egypte depuis le 14 février 2016. Le bilan renseignement apparaît contrasté. En effet, le partenaire semble avant tout motivé par la surveillance de ses approches frontalières terrestres (dispositifs sécuritaires des pays voisins et trafics) et l'ASLR paraît sous-utilisé par rapport au potentiel mensuel alloué. **Les perspectives d'utilisation de ce moyen au-dessus du Sinaï et du territoire libyen sont aujourd'hui au point mort malgré plusieurs relances.***

1. MISSION

Depuis plus de 15 mois, en appui de l'armée égyptienne, la DRM projette un ALSR locatif et une équipe de liaison technique (ELT 16) sur la base aérienne de Mersa Matruh (Nord-Ouest de l'Egypte). Ce déploiement vise à :

- contribuer à notre appréciation autonome de situation ;
- satisfaire les besoins de recueil de renseignement égyptiens.

Un officier égyptien est présent systématiquement à bord de l'avion pour écouter les conversations et orienter l'appareil en conduite.

Toutefois, selon le contrat en vigueur avec CAE, l'ALSR ne doit pas servir à des fins de ciblage pour le partenaire égyptien.

A ce jour, 135 missions ont été réalisées et la moitié du potentiel mensuel alloué (100h/mois) est rarement dépassé. L'arrêt des vols entre novembre 2016 et janvier 2017 résulte en partie de pannes récurrentes et des formalités douanières contraignantes pour l'approvisionnement en pièces détachées. De plus, de nombreuses missions ont été annulées à la dernière minute du fait du partenaire (refus d'autorisation de vol émanant du centre opérations du Caire).

2. RENSEIGNEMENT

2.1 Orientations

Les orientations du partenaire égyptien se résument à la définition d'une zone de recherche dans laquelle il souhaite détecter une activité particulière. Cela concerne essentiellement la localisation de pick-up de trafiquants transitant de la Libye vers l'Egypte afin de les neutraliser ou de les détruire.

L'ordre des priorités du partenaire est la suivante :

- P1 : le trafic ;
- P2 : l'immigration illégale ;
- P3 : le terrorisme.

Les orientations françaises sont contraintes par la présence d'un officier égyptien à bord de l'avion. Les points d'intérêts « Spécial France » que nous ne voulons donc pas partager, sont acquis à l'insu du partenaire.

2.2 Recueil

Les missions sont à dominante ROEM (Renseignement d'Origine Electromagnétique). L'imagerie (via une boule optronique avionnée) ne sert bien souvent qu'à confirmer et/ou corrélérer les perceptions ROEM.

Le recueil est principalement centré sur les zones frontalières avec la Libye et le Soudan afin de renseigner sur les dispositifs de surveillance et de contrôle de ces pays frontaliers. La densité des interceptions des téléphones satellitaires de type *Thuraya* indique que :

¹ Bimoteur de type *Merlin-3*

BILAN DU DEPLOIEMENT DE L'ALSR EN EGYPTTE (MERSA MATRUH)

Dans le cadre de l'appréciation autonome de situation, un ALSR¹ (Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance) appartenant à la société CAE, est déployé en Egypte depuis le 14 février 2016. Le bilan renseignement apparaît contrasté. En effet, le partenaire semble avant tout motivé par la surveillance de ses approches frontalières terrestres (dispositifs sécuritaires des pays voisins et trafics) et l'ASLR paraît sous-utilisé par rapport au potentiel mensuel alloué. Les perspectives d'utilisation de ce moyen au-dessus du Sinaï et du territoire libyen sont aujourd'hui au point mort malgré plusieurs relances.

1. MISSION

Depuis plus de 15 mois, en appui de l'armée égyptienne, la DRM projette un ALSR locatif et une équipe de liaison technique (ELT 16) sur la base aérienne de Mersa Matruh (Nord-Ouest de l'Egypte). Ce déploiement vise à :

- contribuer à notre appréciation autonome de situation ;
- satisfaire les besoins de recueil de renseignement égyptiens.

Un officier égyptien est présent systématiquement à bord de l'avion pour écouter les conversations et orienter l'appareil en conduite.

Toutefois, selon le contrat en vigueur avec CAE, l'ALSR ne doit pas servir à des fins de ciblage pour le partenaire égyptien.

A ce jour, 135 missions ont été réalisées et la moitié du potentiel mensuel alloué (100h/mois) est rarement dépassé. L'arrêt des vols entre novembre 2016 et janvier 2017 résulte en partie de pannes récurrentes et des formalités douanières contraignantes pour l'approvisionnement en pièces détachées. De plus, de nombreuses missions ont été annulées à la dernière minute du fait du partenaire (refus d'autorisation de vol émanant du centre opérations du Caire).

2. RENSEIGNEMENT**2.1 Orientations**

Les orientations du partenaire égyptien se résument à la définition d'une zone de recherche dans laquelle il souhaite détecter une activité particulière. Cela concerne essentiellement la localisation de pick-up de trafiquants transitant de la Libye vers l'Egypte afin de les neutraliser ou de les détruire.

L'ordre des priorités du partenaire est la suivante :

- P1 : le trafic ;
- P2 : l'immigration illégale ;
- P3 : le terrorisme.

Les orientations françaises sont contraintes par la présence d'un officier égyptien à bord de l'avion. Les points d'intérêts « Spécial France » que nous ne voulons donc pas partager, sont acquis à l'insu du partenaire.

2.2 Recueil

Les missions sont à dominante ROEM (Renseignement d'Origine Electromagnétique). L'imagerie (via une boule optronique avionnée) ne sert bien souvent qu'à confirmer et/ou corrélérer les perceptions ROEM.

Le recueil est principalement centré sur les zones frontalières avec la Libye et le Soudan afin de renseigner sur les dispositifs de surveillance et de contrôle de ces pays frontaliers. La densité des interceptions des téléphones satellitaires de type *Thuraya* indique que :

¹ Bimoteur de type *Merlin-3*

Interrogé par Disclose sur ces différents points, Christophe Gomart, directeur de la DRM jusqu'en juillet 2017, assure que ses services n'ont « jamais donné de renseignement ayant permis, à [sa] connaissance, d'aller détruire des civils ou d'aller exécuter des gens. » Il insiste : « Si j'avais fait un tel constat, j'aurais préconisé de stopper la mission et de refaire un point avec les autorités égyptiennes. »

Le 6 juin, Sylvie Goulard, l'éphémère ministre de la défense d'Emmanuel Macron – elle quitte ses fonctions le 21 juin –, se rend au Caire pour y rencontrer le président égyptien. Malgré les dérives manifestes de l'opération, elle assure qu'Emmanuel Macron est « prêt à examiner la possibilité d'augmenter l'utilisation » de l'avion espion, dont elle félicite des résultats « exceptionnels ».

Note du 6 juin 2017

Deux jours après Sylvie Goulard, Jean-Yves Le Drian, tout juste nommé chef de la diplomatie française, fait lui aussi le déplacement. Pour la huitième fois en moins de trois ans, il rencontre le ministre Sedki Sobhi. Après s'être complimentés sur « le niveau de confiance atteint », les deux hommes font un point sur le volet secret du partenariat militaire, comme le dévoile une note diplomatique du 11 juin 2017. « Les missions de l'ALSR [ont] été déterminantes pour l'identification et la désignation de nombreuses cibles », se réjouit le ministre égyptien. Un commentaire auquel Jean-Yves Le Drian a répondu par un « hommage au savoir-faire et à la précision des pilotes de l'armée de l'air égyptienne ».

Presque un mois jour pour jour après cette séance d'autocongratulation, la « précision » de l'aviation égyptienne tue trois travailleurs, dont Ahmed El-Fiky, un ingénieur cairote, père de quatre enfants.

Le 5 juillet 2017, Ahmed El-Fiky et deux de ses collègues – nous ne sommes pas parvenus à confirmer leur identité – travaillaient au pavage d'une route, à proximité de l'oasis d'Al-Bahariya, 32 000 habitants. Dans l'après-midi, alors qu'ils roulent en pick-up, les trois hommes s'arrêtent sur le terrain d'une mine de fer où ils ont l'habitude de se ravitailler en eau, avec [l'accord de la direction du site](#). L'instant d'après, un avion égyptien fend le ciel et frappe la voiture, tuant Ahmed et ses deux collègues. Le site local

Qatar et la Turquie #Erdogan veut établir un califat islamique ») cherchaient à allumer des incendies partout, y compris dans les pays occidentaux, à travers leur soutien à certains idéologues extrémistes. Cela devait cesser. L'Égypte espérait que tout le monde leur ferait passer le même message, et que la France, en particulier, appuierait la position prise par l'Égypte et ses partenaires arabes vis-à-vis du Qatar.

2. Entretiens avec le ministre de la Défense Sedqi Sobhi

Le ministre égyptien de la Défense rappelait que l'exceptionnelle relation bilatérale était née à la faveur de la signature de méga-contrats et que **l'Égypte était prête à s'engager sur d'autres contrats d'armement. Toutefois, compte-tenu des difficultés économiques auxquelles elle était confrontée, il faudrait « aider l'Égypte » à les concrétiser.** La coopération militaire devrait, quant à elle, être orientée en fonction des évolutions de la situation sécuritaire régionale. **Le souhait de l'Égypte se portait, tout particulièrement, vers une accélération très substantielle de la coopération dans le domaine du Renseignement.** Les résultats déjà obtenus, grâce aux **missions de l'Avion Léger de Surveillance et de Reconnaissance (ALSR)** mis à la disposition de l'Égypte, étaient exceptionnels. **Ces missions avaient permis, en une année, l'interception et la destruction de plus de 1000 véhicules tout-terrain franchissant illégalement la frontière occidentale. Plus de 300 d'entre eux avaient été neutralisés ces trois derniers mois.** Il fallait, à présent, **rapidement déployer, le long des 1200 kilomètres de la frontière libyenne et des 1100 kilomètres de celle du sud avec le Soudan, des matériels de surveillance supplémentaires, qu'ils soient terrestres ou aériens. Enfin, une assistance française en matière de formation des formateurs pour la lutte contre-terroriste et les opérations spéciales serait particulièrement appréciée.**

Madame la ministre des armées assura que la France était tout à fait disposée à répondre, dans la mesure de ses moyens, à cette demande d'assistance, qu'il s'agisse des volets liés à la coopération ou ceux correspondant à des mises à disposition de matériels complémentaires. Revenant sur les missions de l'ALSR, madame Goulard se félicitait de l'utilité comme de l'efficacité de ce moyen, telles que soulignées par son homologue. Il s'agissait sans doute à présent d'explorer toutes les voies qui permettraient une utilisation plus rationnelle encore de ce capteur. S'agissant de la problématique des frontières, la ministre des armées insistait sur le caractère prioritaire de la frontière libyenne. En effet, **la prise en compte des 1100 kilomètres de la frontière sud pourraient conduire à une déperdition des énergies et des moyens comptés que pourraient mettre en œuvre les armées françaises.** Le long de la frontière libyenne, il faudrait probablement chercher des moyens permettant d'améliorer les capacités de filtrage à l'aide d'instruments de détection et de déception ainsi que de radars. Enfin, afin de **répondre aux attentes égyptiennes en matière de formation des formateurs dans les domaines du renseignement et du combat contre-terroriste, il conviendrait d'envisager l'envoi à brève échéance d'une mission technique exploratoire,** laquelle se verrait, par ailleurs, confier la définition du cadre d'emploi opérationnel et juridique des éventuels détachements de formation et d'instruction. Cette mission exploratoire pourrait, en une quinzaine de jours, définir avec efficacité les besoins égyptiens.

Annonçant être prêt à accueillir cette mission exploratoire dans les plus brefs délais, le général Sedqi Sobhi insistait cependant sur l'importance que revêtaient à ses yeux le contrôle et la défense de la frontière sud avec le Soudan. Peut-être était-il envisageable d'utiliser un autre ALSR au sud du pays ? Par ailleurs, **un appui à l'aide d'unités de drones et de forces spéciales semblait, selon le ministre égyptien, une option appropriée pour l'exploitation et l'interception.**

Invité par madame la ministre des armées à répondre à cette demande, le **Directeur du Renseignement Militaire français,** le général Gomart, **suggérait** plutôt

d'information indépendant Mada Masr et la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera relatent l'événement, suivi de quelques messages sur les réseaux sociaux. Puis, plus rien... L'armée égyptienne aurait étouffé l'affaire. « A la morgue, des hommes cagoulés et vêtus en noir ont menacé la famille pour que le certificat de décès d'Ahmed indique 'raison de la mort inconnue' », assure à Disclose une enquêtrice du site [Killed in Egypt](#), sous couvert d'anonymat.

.

La mort d'Ahmed El-Fiky et de ses collègues n'est mentionnée dans aucun des documents transmis à Disclose. Mais deux jours seulement après le bombardement, un officier français s'entretient avec un général de l'armée de l'air égyptienne. « Le partenariat ne permet en aucun cas à l'ALSR de participer à des opérations de ciblage », martèle-t-il. Les informations transmises (...) doivent en effet être recoupées ». Quant au lieu de la frappe, il se situe dans l'une des zones de survol de la DRM à la même période.

« Vous pouvez être assurés que la DRM continuera à être votre partenaire pleinement engagé à vos côtés »

Lettre de Florence Parly, ministre des armées, au ministre égyptien de la défense, le 31 juillet 2017.

Près de deux ans après le début de la mission, les manquements de celle-ci deviennent une préoccupation majeure, non seulement à la DRM, mais aussi dans l'armée de l'air, qui s'inquiète de la persistance des frappes aveugles, comme en atteste cette note transmise à l'Élysée.

Note du 23 novembre 2017

« Par manque de moyens de surveillance, l'identification des pick-up ne peut être effectuée sans autre élément d'appréciation que le survol initial dont ils ont fait l'objet. Aussi, l'identification de certains véhicules et les frappes d'interdiction qui en découlent pourraient être soumises à caution. »

Tout au long de l'année 2018, les missions s'enchaînent. Les F-16 égyptiens frappent à un rythme de plus en plus soutenu.

3 [CDSF] L'Egypte, une lutte antiterroriste étendu du territoire national à la Libye

[CDSF] Un dispositif militaire conséquent. L'Egypte a rapidement pris conscience du risque d'extension de la crise libyenne et a, en conséquence, renforcé son dispositif sécuritaire le long de la frontière libyenne avec le déploiement de 25 000 militaires dans la région Ouest. Dans ce contexte, un accord entre Tobrouk et Le Caire vise à limiter les incursions sur le territoire égyptien. La sécurisation des frontières est ainsi dévolue aux forces armées égyptiennes, ces dernières étant autorisées à opérer jusqu'à 40 km à l'intérieur du territoire libyen.

[CDSF] Deux bases aériennes dédiées à la lutte antiterroriste. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'Egypte privilégie l'engagement de l'armée de l'air. Elle active de manière permanente deux bases aériennes de l'Ouest situées au plus près de la frontière libyenne. En complément des moyens de renseignement (drones d'attaque *Wing Loong* et des avions ISR *Cessna AC-208*⁹), la plateforme de Siwa-Uthman accueille un déploiement d'hélicoptères de types *Mi-8 Hip*, *CH-47 Chinook* et *AH-64 Apache*. La base aérienne de Mersah Matruh abrite la "232ème brigade aérienne multi-missions" dotée de *F-16 Fighting Falcon*.

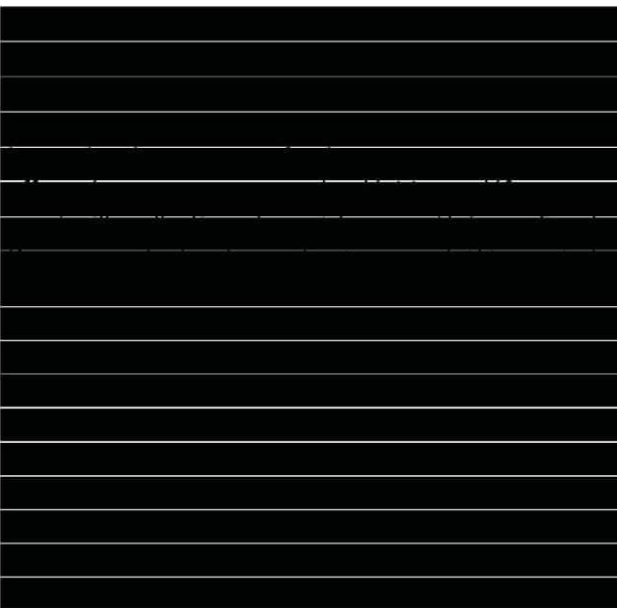


[NP] Image d'illustration - F-16 C de l'Egyptian Air Force

[CDSF] Des opérations antiterroristes régulières. Soucieuse de maintenir l'intégrité de son territoire, l'Egypte tente d'endiguer l'infiltration d'éléments terroristes¹⁰ en menant des opérations militaires le long de la frontière libyenne. Fortement impliquée, l'armée de l'air égyptienne (EAF) procède à des frappes régulières contre des véhicules suspects dans la zone frontalière, tant sur le territoire égyptien que libyen. Ces opérations par-delà les frontières permettent de palier au peu de moyens aériens dont sont dotées les forces aériennes du maréchal Haftar. Les dernières frappes remontent au 23, 25, 30 octobre et 11 novembre 2017.

Commentaire CRA : des véhicules suspects, principalement des pick-up, sont régulièrement localisés dans le désert occidental par les vols ISR menés depuis les plateformes de Mersa Matruh et Siwa-Uthman. Après identification, l'EAF engage ses aéronefs de combat afin les neutraliser. En 2016, 92 PU auraient été détruits.

Toutefois, par manque de moyens de surveillance, l'identification des pick-up ne peut être effectuée sans autre élément d'appréciation que le survol initial dont ils ont fait l'objet. Aussi, l'identification de certains véhicules et les frappes d'interdiction qui en découlent pourraient être soumises à caution.



[NP] Image d'illustration, Rafale B égyptiens

⁹ Les Cessna AC-208 sont équipés de missile Hellfire.

¹⁰ L'Egypte accuse les groupes djihadistes libyens d'offrir une base arrière à Daech Wilaya Sinaï.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

SPÉCIAL FRANCE



MINISTÈRE DES ARMÉES



ELT16 – MARSA MATRUH CRQ Du dimanche 1er avril 2018



1 OPERATIONS

Le *Cessna C208 Caravan* est opérationnel. Le vol MSN 209 est en cours de réalisation dans les zones de travail 6 et 7.

Par ailleurs, après discussion avec le point de contact du MID (*Military Intelligence Directorate*) au sujet du vol MSN 208 du vendredi 30 mars 2018, il semblerait que la patrouille des deux F-16 de l'*Egyptian Air Force* ait réussi à traiter 6 pick-up sur les 8 observés lors la corrélation du boîtier B01 et deux pick-up sur les 4 pour la corrélation du boîtier B11.

Commentaires de l'OL DRM : ces données étant à vérifier, des points d'intérêt sur les coordonnées de ces corrélations seront intégrés lors d'une prochaine mission en zone de travail 3 afin d'imager la réalité du terrain.

2 PERSONNEL : 2/3/0/6

Militaire : 5 (2/3/0)

- OL/DRM (arrivé le 24/03/2018).
- OL/JFAC (arrivé le 12/03/2018).
- DL ROIM (DL descendant arrivé le 4/12/2017, DL montant arrivé le 29/03/2018).
- DL ROEM (arrivé le 4/12/2017).

Civil : 6 (équipage : 4 / équipe au sol 2)

- Equipage CAE : pilote et co-pilote (arrivés le 20/03/2018) ;
- *Senso* et SIGINT (arrivés le 20/03/2018) ;
- Personnel au sol CAE : IMINT et LOGGY (arrivés le 20/03/2018).

3 ACTIVITES DE LA JOURNEE DU SAMEDI 31 MARS 2018

- Travail dans les cellules. Débriefing du vol MSN 208.
- Préparation du vol MSN 209 en zones de travail 6 et 7.

4 ORIENTATIONS DE LA JOURNEE DU DIMANCHE 1er AVRIL 2018

- Travail dans les cellules.
- Réalisation du vol MSN 209 en zones de travail 6 et 7.

Officier de liaison DRM ELT16
Chef de Détachement YODA30

CONFIDENTIEL DÉFENSE

SPÉCIAL FRANCE

Note du 1er avril 2018

« Il semblerait que la patrouille des deux F-16 de l’Egyptian Air Force ait réussi à traiter six pick-up sur les huit observés. »

Note du 5 juin 2018

« Les coordonnées et la nature de la détection ont été transmis au généralat. Deux des pick-up ont été détruits. »

Début 2019, Emmanuel Macron et Florence Parly entament une visite officielle en Egypte. A cette occasion, le chef de l’Etat et sa ministre des armées sont abreuvés de notes. L’une d’elles, rédigée le 19 janvier par la cellule Afrique de l’Elysée, rappelle à Emmanuel Macron la « nécessité » d’un accord écrit garantissant « un cadre juridique solide » à l’équipe sur le terrain. Une autre, destinée à Florence Parly, l’exhorte à mettre fin aux dérives de l’opération.

Note 22 janvier 2019

« Des cas avérés de destruction d’objectifs détectés par l’aéronef sont établis (...) Il est important de rappeler au partenaire que ALSR n’est pas un outil de ciblage. »

Pourtant, aucun accord ne sera signé ni la mission remise en cause. Le soutien à la dictature reste la priorité, quoi qu’il en coûte. Le 5 décembre 2020, Emmanuel Macron décore le maréchal Sissi de la grand-croix de la Légion d’honneur lors d’un dîner organisé à l’Elysée. Quatre mois après la cérémonie, la dictature commande **discrètement** 30 avions Rafale à la France, pour un montant de 3,6 milliards d’euros. Selon nos informations, l’armée française est toujours déployée dans le désert égyptien.

JEAN-PIERRE CANET, MATHIAS DESTAL, ARIANE LAVRILLEUX, GEOFFREY LIVOLSI



MINISTÈRE DES ARMÉES



ELT16 – MARSA MATRUH CRQ

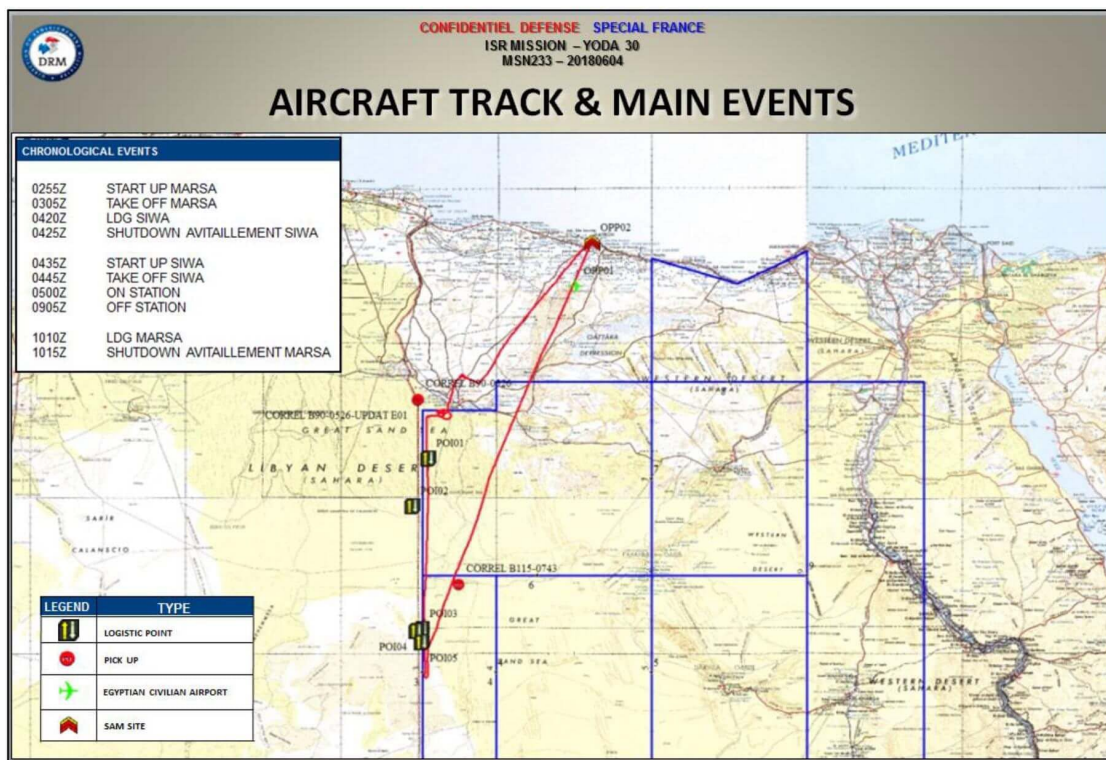
Du mardi 05 juin 2018



1 OPERATIONS

Le *Cessna C208 Caravan* est opérationnel.

Le vol MSN 233, a été réalisé le lundi 04 juin 2018 de 03h05Z à 10h10Z en zone de travail 3, 4 et 6, avec un ravitaillement en carburant sur la base aérienne de SIWAH/UTHMAN. Il s'agissait de localiser et détecter de potentiels trafiquants et terroristes le long de la frontière avec la Libye dans trois zones propices et d'intercepter des communications THURAYA suspectes sur des horaires relativement matinaux.



Track MSN 233 :

Cette mission s'est essentiellement déroulée de long de la frontière avec la Libye dans les zones de travail 3 et 6 sur une plage horaire inhabituelle afin de tenter d'intercepter des communications THURAYA et d'imager de potentiels terroristes ou trafiquants. Au total, deux points en corrélation ont été traités, dont un comportant 3 pick-up de probables trafiquants qui n'a pas été suivi en raison de l'éloignement de l'aéronef.



EGYPTE Point sur les relations renseignement

La DRM accompagne et exploite la relation initialement portée par des prospects industriels. Les échanges de renseignement sont limités par l'absence d'accord de sécurité. Néanmoins, les fréquentes rencontres à haut niveau, les échanges de formation et la mise à disposition d'un ALSR¹ au profit du *Military Intelligence Directorate*² (MID) dynamisent cette relation. Le bilan renseignement du déploiement de cet ALSR est contrasté. Signe de notre volonté de coopération, il permet surtout au partenaire une surveillance de ses approches frontalières dont la DRM retire peu.

1. Des rencontres officielles et techniques régulières

23 mars 2017 : réception du GDI Mohamed El Shahat (MID) lors des 25 ans de la DRM avec rencontre d'opportunité entre le MID et le MINDEF ;

06 juin : voyage officiel en Egypte du DRM (accompagnement de la ministre de la défense) ;

7 novembre : mission technique d'appui à l'emploi de l'ALSR ;

24 novembre : visite à Paris du MID, le Gal Shahaat est reçu par le DRM ;

11 juin 2018 : entretien du chef de bureau de la liaison internationale (RER) avec le Gal Al Qassem (chef de cabinet du Gal Shahaat).

Une visite officielle du directeur est prévue en février ou mars 2019.

2. Echanges de renseignement

Des échanges limités par l'absence de cadre juridique. Lors de la visite officielle du MID en novembre 2017, le directeur du MID et le DRM se sont accordés sur la nécessité de renforcer le cadre juridique de notre coopération, permettant ainsi des échanges documentaires plus soutenus et des réunions d'experts plus fréquentes. Un projet d'accord général de sécurité est en cours de rédaction par le SGDSN et devrait être proposé au partenaire début 2019.

Des échanges qui se concentrent en grande partie sur les rencontres bilatérales. Des centres d'intérêt convergents (Libye, Syrie, *Daech*, Palestine, Soudan...) ont donné lieu à une réunion d'experts prometteuse, ayant permis des échanges intéressants notamment sur le Sinaï et Gaza. La DRM souhaite pérenniser ces rencontres.

Des réponses à RFI ponctuelles. Quelques RFI ont été échangées : le MID est intéressé par la vision française de la situation en Syrie et la DRM profite de l'expertise technique de l'Egypte sur certains matériels³. Si le MID a répondu favorablement à ces demandes d'expertise technique, elle est restée plus frileuse sur son environnement régional : les deux RFI de 2018 sur la Libye et le Soudan n'ont reçu aucune réponse.

3. Coopération en matière de formation.

Une importante coopération en matière de formation qui se décline comme suit :

- **Imagerie** : formation au profit d'une dizaine de stagiaires égyptiens en 2016 et 2017, au CF3I à Creil (stages *Basic IMINT puis Advanced IMINT*). Un stage BASIC IMINT puis un stage ADVANCED IMINT dédié est prévu en 2019. A l'invitation du MID, la DRM a visité l'*IMINT Center* égyptien, au Caire.
- **Langues** : le CFIAR envoie régulièrement ses linguistes arabes pour des stages au MODLI (institut d'enseignement des langues étrangères du ministère égyptien de la défense) et y contribue à l'enseignement du français avec l'instructeur accompagnateur. L'Egypte étudie actuellement la possibilité de nous offrir la gratuité des frais de scolarité

¹ Avion Léger de Surveillance et Reconnaissance

² Service homologue de la DRM

³ à l'occasion du passage d'un navire russe et sur un missile nord coréen